

# Compte-rendu de la réunion du bureau de l'AS SPORTING GOLF

## Jeudi 31 août 2023

### Présents :

- Jean Damien BUREAU (représentant la SA)
- Jean Michel GRILLERE
- Christel LOZET
- Bruno PASQUET
- Richard PETIT
- Gilles RATIARSON
- Paul ROBINET
- Marc VALERY

Absent excusé : Christophe TRIBONDEAU

### 1 – COMPÉTITIONS

- Richard : St Briec : 16 et 17 septembre prochains, participation de notre équipe qui a été repêchée. Trois mobil homes ont été réservés (impossibilité de réserver un hôtel). Douze joueurs ont été contactés ; on est en attente de réponses de leur part, réponses qui permettront de nommer le capitaine. La reconnaissance aura lieu le vendredi 15 septembre.
- Budget compétitions 2023 : Jean Damien remet à chacun un tableau du budget : une modification devra être apportée concernant le montant du mécénat pour le Challenge de la Ville (budget mécénat/budget EDG : la répartition se fera en septembre)  
Il faudra prévoir la ventilation des subventions : budget EDG /budget compétitions (Super U, Coupe de la Ville)  
Pour information, la ventilation est prévue dans le contrat Super U ; rien n'est précisé dans le contrat Mécénat Coupe de la Ville qui est une dotation exceptionnelle : on prévoit 1 000 euros pour l'EDG sur les 2 500 euros.
- Tableau prévisionnel des compétitions 2024 remis à chacun par Jean Damien.
- Animations hivernales : prévoir pour la Galette des Rois et pour la Chandeleur
- Le 5 novembre prochain, la compétition sera organisée avec la formule 3 clubs/1 putter, avec départ des violets pour les femmes et des rouges pour les hommes. Le règlement de la compétition sera établi par Richard et l'affichage par Jean Damien. Le droit d'inscription sera de .. ?.  
Prévision de 40 à 50 joueurs, sachant que le minimum requis est de 30 joueurs.  
( à voir pour l'animation de la compétition : charcuterie....)

- Coupe de Vendée : 30 septembre à Saint Jean de Monts -  
Jean Damien : on a très peu de joueurs inscrits à ce jour ; l'idéal serait d'avoir 30 à 40 inscrits. Une relance va être faite pour tous les licenciés de Vendée, à charge pour le bureau de relancer tous les joueurs de l'AS, par mail.  
Attention : bien lire attentivement le règlement de la Coupe de Vendée  
**Richard : les joueurs paient 20 euros et seront ensuite remboursés**
  
- Jean Damien : pour les compétitions Biologique Recherche et Viguie – Bello – Bressolette, tout est OK ainsi que pour le Challenge des Partenaires dont s'occupe Chantal.
  
- Golfy Days : 24 septembre : 4 joueurs « à la française » ( 3 joueurs jouent seulement, 1 ne joue pas, celui dont on choisit la balle). 72 joueurs maximum avec départ en Shot Gun.
  
- Jean Damien : Volvo sera un nouveau sponsor en 2024 (incertitude pour Porsche en 2024).
  
- Partenariat GPS :  
Jean Damien : le contrat s'arrête fin septembre. La SA ne financera pas à hauteur des 5 000 euros, il faut donc envisager un nouveau financement.  
Il y a une compréhension pour l'utilisation du GPS mais un scepticisme sur l'utilité. Le contrôle sur tout le parcours est très utile.  
On visualise les parties. Depuis l'instauration du GPS, on a gagné 10 à 20 minutes par partie.  
Si on veut le GPS, que fait-on pour le conserver ?  
Rappel du contrat actuel : 3 000 euros sont versés par Century 21, 2 000 euros par la SA et 500 euros par l'AS.  
Si le contrat s'arrête, la SA n'interviendra plus sur le parcours, tant pour les compétitions journalières que dominicales.  
Si on arrête le contrat, il faudra l'expliquer et ce serait donner raison aux réfractaires.  
Pour information, le temps prévu de jeu est de 4h20 en base normale (4h30....on passe à l'orange et au rouge à 4h40).  
On utilise 40 GPS.  
Jean Damien va contacter des sociétés pouvant être des financeurs potentiels et demande au bureau de faire de même.
  
- Tableau d'affichage des championnes/champions du club, en salle billard :  
Richard s'occupe de voir pour un grand tableau (lettres autocollantes) et fera des propositions à la prochaine réunion, Jean Damien s'occupant des photos.

- Gestion administrative des compétitions 2024 :  
Les contacts et suivi administratif seront effectués par Jean Damien, Paul, Gilles et Jean Michel  
Une réunion sera organisée en conséquence.
- Invitation des sponsors 2023 :  
Un cocktail de fin d'année sera organisé le vendredi 1<sup>er</sup> décembre prochain en fin de soirée.  
Ce sont l'AS et la SA qui invitent.  
Jean Damien et Chantal se chargent de récupérer les adresses mail.

## 2 – CONVENTION SA/AS

- Jean Damien et Gilles se chargent de revoir les points à modifier.

## 3 - ANIMATION / COMMUNICATION :

- Soirée club en 2024 :  
Rappel : en 2023, une soirée à été organisée réunissant 62 personnes pour un coût de 1 000 euros pour la SA.  
Il est proposé d'en faire trois par an (printemps, été et fin d'année) et d'y inviter les sponsors.
- Forum des Associations :  
Il a lieu le 23 septembre prochain.  
Richard et Jean Michel y participeront.
- Proposition pour faire 9 trous entre les membres du bureau avant chaque réunion mensuelle .  
Une première est organisée le lundi 25 septembre après-midi avant la réunion.

## 4 - ECOLE DE GOLF :

- **Cotisations**
- **Inscriptions clôturées le 9 septembre**
- Les polos seront disponibles fin octobre/ début novembre.

La prochaine réunion du bureau se tiendra le lundi 25 septembre 2023 à 18h00 .

N .B. Prévoir les questions souhaitées être mises à l'ordre du jour et les donner pour le lundi 18 septembre prochain.

Elles seront collationnées par Jean Michel.